

Une Communauté Européenne encore mieux structurée ne peut que renforcer la cohérence et la stabilité de la coopération entre tous les Etats de l'Europe de l'ouest, de l'Europe Centrale et de l'Europe de l'Est. La CE peut et doit aussi contribuer à l'établissement d'une large communauté de sécurité en Europe. Dès lors elle doit développer un sens plus aigu de ses responsabilités en matière de sécurité.

Il n'y a pas de dilemme entre notre Est-politique et notre Ouest-politique. Nous estimons que seule une CE politiquement cohérente et économiquement efficace puisse répondre aux grands espoirs que suscite dans le monde et dans les autres parties d'Europe cette oeuvre historique d'unification Européenne.

La CE, en vertu du Traité de Rome, est une Communauté ouverte. Elle est prête à ouvrir ses portes à tous les pays qui accepteront l'acquis communautaire, son idéal d'efficacité économique, de justice sociale, de cohérence politique et de gestion démocratique.

Cette Conférence est une première étape dans le rétablissement de la concorde entre nos pays, fruit d'une détente devant conduire à l'entente. Tel est bien l'enjeu de nos débats, au-delà des discussions que nos experts vont mener ici à Ottawa et plus tard à Budapest.